ÉDITORIAL, par Jean-Pierre Sueur

Il faut écouter les élus locaux

Réélu sénateur dans le Loiret, j'ai eu l'occasion de visiter plus de 300 communes durant la campagne électorale, cet été. Et lorsqu'on rencontre 300 maires et un grand nombre d'élus locaux, on mesure mieux leurs attentes que par n'importe quel sondage.

Par rapport aux précédentes campagnes électorales pour les sénatoriales que j'ai menées en 2001 et 2011, ce qui m'a frappé, c'est que la première préoccupation des élus locaux est devenue aujourd'hui la désertification médicale. Des mesures ont été annoncées par le gouvernement. Il m'apparaît, au regard de ce que j'ai entendu, qu'elles ne suffiront pas à régler le problème et que des mesures plus efficaces sont nécessaires pour que tous les Français, quel que soit le territoire où ils vivent, bénéficient du même droit à la santé.

Seconde préoccupation apparue constamment : la demande d'une plus grande souplesse quant à la mise en œuvre des compétences "eau et assainissement" dans les communautés de communes. Beaucoup de communautés de communes se sont agrandies récemment. Elles comptent des communes qui ont des régimes différents – régie, concession, affermage… –, des réseaux dans des situations différentes, et qui ont fixé des prix très différents. Dans ce contexte, mettre en œuvre une compétence unique dans de bonnes conditions demande du temps – et pour commencer le temps du diagnostic préalable. Une proposition de loi a été adoptée à ce sujet par le Sénat. Il me paraît nécessaire que l'Assemblée nationale la vote à son tour – quitte à l'amender.

Troisième préoccupation : les emplois aidés. Si l'économie dite "réelle" créait tous les emplois nécessaires, cela se saurait. Rien n'est pire que la situation d'un jeune qui se heurte aux murs de Pôle Emploi : non, notre société n'a rien à lui proposer ! Dans ces conditions, remettre en cause aussi brutalement les contrats aidés a été une lourde erreur. Nous demandions un moratoire. Il serait toujours nécessaire.

Enfin, les finances locales sont, bien sûr, une très lourde préoccupation. Et le fait qu'il ait été annoncé que les 13 milliards d'économie prévues n'affecteront qu'une minorité de collectivités ne règle pas la question pour les autres. Ainsi, la réduction des crédits alloués aux régions et aux départements aura forcément des conséquences sur les subventions que celles-ci apportent aux communes. Il faut assurément "remettre les choses à plat" : un vrai dialogue doit s'instaurer sur les finances locales entre l'État et les représentants des collectivités locales, sans qu'il y ait de préalable imposé.

Ma conclusion est simple : il faut écouter les élus locaux.

Jean-Pierre Sueur,
sénateur du Loiret,
ancien ministre

Jean-Pierre Sueur signe l'éditorial intitulé *« Il faut écouter les élus locaux »* dans le dernier numéro de la revue *Communes de France*.

>> Lire l'article

Phoca PDF